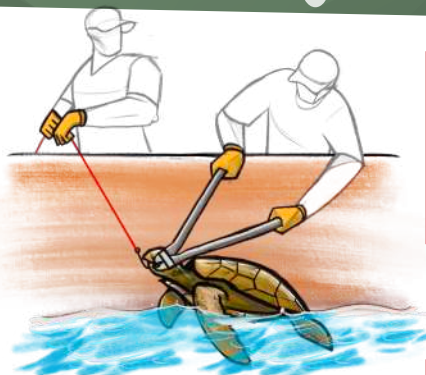
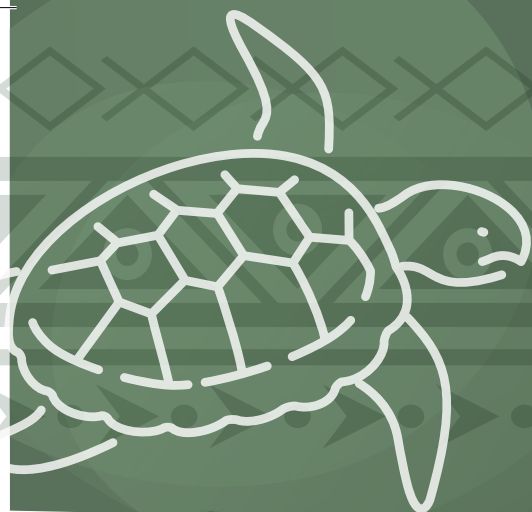


LES BONNES PRATIQUES
DE LA PÊCHE HAUTURIÈRE

Manipulation des tortues



DIRECTION DES
RESSOURCES MARINES
PU FA'AHOTU MOANA



Pour les gros individus

Libère la tortue sans la remonter à bord, en la rapprochant du bateau et en coupant l'hameçon à l'aide d'une pince coupante ou d'un couteau à long manche. Tu peux t'aider de l'épuisette pour la maintenir en surface si besoin.



Pour les individus de taille modeste et si la tortue semble épuisée

Ramène-la à bord en utilisant l'épuisette et coupe l'hameçon pour l'enlever. Tu peux utiliser une petite pièce cylindrique pour maintenir la bouche de la tortue ouverte.

*Attention à tes doigts !
Garde-les à distance de
la bouche de la tortue
et des griffes sur
les nageoires.*



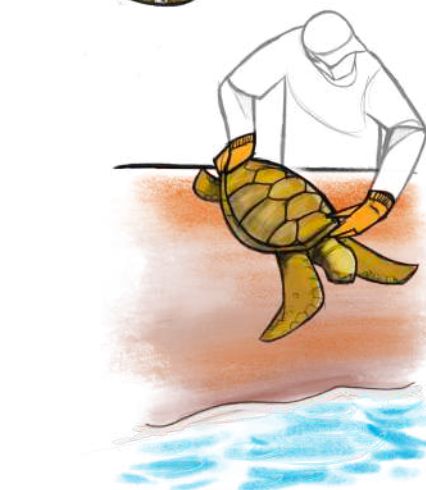
Mets-la à l'ombre sous
une serviette mouillée
**en faisant bien attention
à lui laisser les narines libres !**

Tu peux lui soulever légèrement l'arrière
pour évacuer l'eau qu'elle pourrait avoir
dans les poumons.

Vérifie régulièrement son état.
Si elle bouge, tu vas pouvoir la relâcher !

*Une fois la tortue prête, relâche la proche de l'eau,
la tête en premier et le bateau à l'arrêt.*

Assure-toi qu'elle est bien repartie avant de relancer le moteur !

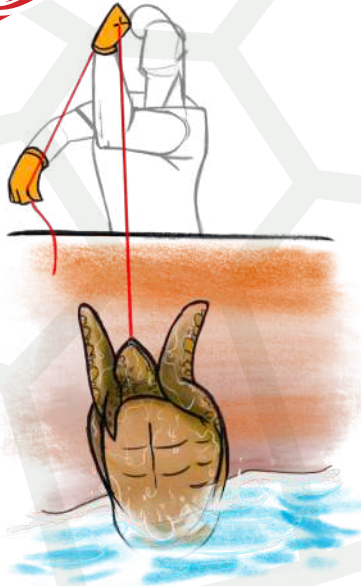




Manipulation des tortues

CE QU'IL FAUT ÉVITER !

Ne souève pas la tortue en la tirant par le fil d'hameçon et n'utilise pas de gaffe ou d'objet tranchant pour la manipuler



Garde lui la tête hors de l'eau si tu la mets dans un bac. Ne porte pas la tortue par ses nageoires ou sa queue, ne la retourne pas sur le dos. Les tortues ne peuvent pas respirer dans cette position et cela déplacerait leurs organes !



N'expose pas la tortue au soleil !

RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

Les tortues sont protégées par le Code de l'environnement en Polynésie française.

Interdiction de cibler ou de nuire de manière intentionnelle aux tortues.

Obligation pour les pêcheries de surface ciblant l'espadon, de mettre en œuvre au moins une des deux méthodes suivantes :

- utiliser des grands hameçons circulaires
- utiliser seulement du poisson comme appât



Obligation de reporter toute interaction, toute mortalité ou toute blessure de tortue qui serait liée à l'activité de pêche du navire dans les documents de pêche (application Logbook ou Onboard).

Détenir :

- un dégorgeoir
- une pince coupante capable de couper un hameçon et un avançon
- une épuisette assez grande pour remonter une grande tortue à bord

et les utiliser en cas de besoin et ce, dans toutes les opérations de pêche.



Pour toute information complémentaire ou documentation spécifique, contacter : pechehauturiere@drm.gov.pf



Fare Ute - Immeuble Le Caill - 2^e étage
B.P. 20 - 98713 Papeete, Tahiti, Polynésie française
Tél. : (689) 40 50 25 50 - Fax : (689) 40 43 49 79
Email : drm@drm.gov.pf
www.ressources-marines.gov.pf
ressources marines

<http://www.ressources-marines.gov.pf/bonnespratiquesph/>